

Personnel Communal - Célébration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo - Recrutement d'un chargé de missions temporaire

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo fera l'objet de célébrations en 2002.

Il importe donc de recruter un agent qui sera chargé d'imaginer, de mettre en forme, d'organiser ces célébrations. Dans ce cadre, l'agent concerné devra notamment, en étroite relation avec les Ministères concernés :

- coordonner et fédérer l'ensemble des initiatives locales : associations, institutions culturelles, collectivités,

et pour cela dès le début 2001

- susciter l'engagement des associations et des institutions
- articuler et structurer l'ensemble
- rechercher les financements et partenariats possibles
- élaborer et mettre en place le plan de communication et de promotion du projet.

Cet emploi temporaire de chargé de mission pour la commémoration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, à temps complet, serait pourvu, compte tenu de la durée limitée de l'engagement, à défaut d'un agent relevant des cadres d'emplois de catégorie A des filières administrative ou culturelle mis à disposition auprès du Service Action Culturelle pour la durée de la mission, par un agent non titulaire contractuel dans le cadre des dispositions de l'article 3 alinéa 3 de la loi 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale (étant précisé qu'il ne s'agit pas en l'occurrence de pourvoir un emploi permanent).

L'agent concerné, rattaché au service Action Culturelle, devra posséder une formation supérieure, à savoir un 2^{ème} cycle universitaire.

Le recours à un agent non titulaire se justifierait pleinement en raison :

- du caractère très temporaire de la mission
- de la nature des fonctions afférentes à cet emploi
- des besoins du service et plus particulièrement de la spécificité des tâches à accomplir, notamment de l'important rôle fédérateur de ce chargé de missions (Ministères, Institutions Culturelles, Associations...) et de la place prépondérante de la Communication dans ce projet
- du souhait de faire appel, dans la mesure du possible, à une personne justifiant d'une expérience professionnelle dans l'organisation de manifestations similaires.

La rémunération de l'agent contractuel concerné, à savoir le traitement indiciaire, le cas échéant le supplément familial de traitement, et dans les conditions de la délibération du Conseil Municipal du 17 février 1992 la prime de fin d'année, se situerait entre 150 000 F et 180 000 F bruts annuels environ, en fonction notamment de sa formation et de son expérience professionnelle.

Le contrat serait établi pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction, le terme de celui-ci étant fixé au plus tard le 31 décembre 2002.

Ainsi, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- pourvoir l'emploi de chargé de missions temporaire pour la commémoration du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo à temps complet dans les conditions ci-dessus,
- signer le cas échéant le contrat à intervenir dans ce cadre.

«M. LE MAIRE : Nous avons souhaité effectivement comme 2002 sera le bicentenaire de la naissance de Victor HUGO avoir au niveau de la Ville un chargé de mission qui puisse réfléchir, susciter les associations, les institutions qui vont s'en occuper -et il en est même de très importantes, je pense à notre nouveau collègue- articuler, rechercher les financements, mettre en place tout le plan de communication et de promotion. Il y a des associations qui souhaitent célébrer vraiment de façon importante en 2002 le bicentenaire de la naissance de Victor HUGO et nous avons donc souhaité que dans un contrat d'un an peut-être renouvelable jusqu'au 31 décembre 2002 nous ayons à notre disposition un chargé de mission qui sera, si vous le souhaitez, recruté prochainement.

M. DINTROZ : Monsieur le Maire, je vous remercie beaucoup de m'avoir donné l'occasion par deux fois déjà ce soir de vous remercier. Je vais vous remercier d'avoir bien voulu être le Président d'honneur de l'association que j'avais créée il y a quatre ans pour les Amis de Victor HUGO avec les Présidents du Conseil Général et du Conseil Régional, et avec M. le Recteur. Donc vous vous imaginez bien que nous, amis de Victor HUGO, ne pouvons que nous réjouir de ce bicentenaire que vous envisagez de célébrer avec faste et avec un grand retentissement.

Je pense qu'on va pouvoir enfin mieux comprendre l'importance de l'association de ces deux mots Victor HUGO Besançon ou Besançon Victor HUGO. Comme nous travaillons assez souvent à l'Office du Tourisme, nous avons étudié tous les guides et tous les guides par exemple citent : Victor HUGO est né à Besançon, Besançon ville natale de Victor HUGO, c'est très clair.

Donc qu'il n'ait vécu que six mois à Besançon, que certaines personnes doctes disent que ce n'est peut-être pas tout à fait sa maison, tout cela n'a aucune importance, l'important c'est ce qui peut servir à Besançon, à la promotion de notre ville et à son retentissement international. Nous nous réjouissons de ceci mais j'avais eu l'occasion de vous parler déjà de cette action qui est constructive par rapport à ce que vous avez pu dire tout à l'heure, car toutes les villes qui ont eu la chance d'avoir un personnage de ce niveau ont su ouvrir au public de leur ville, de leur région, ou au tourisme les appartements ou les maisons qu'ils ont visités. Comment peut-on imaginer que la capitale de la Franche-Comté ne puisse pas faire aussi bien que l'ancienne capitale de Franche-Comté, Dole, ou que la Ville d'Arbois qui ont créé les maisons Pasteur ! C'est pour cela que je vous renouvelle le souhait, puisque nous n'avons réussi à faire à Besançon de l'appartement de Victor HUGO que nous avons visité avec votre Adjoint qu'un appartement HLM, d'envisager dans le futur d'ouvrir cette maison Victor HUGO. De toute façon ce bicentenaire, il faut être conscient qu'il sera en 2002, c'est-à-dire que d'ici là il va se passer différentes choses et je puis vous dire que si par chance et par succès, pourquoi pas, nous avons cette responsabilité, nous aurions plaisir d'ouvrir la maison Victor HUGO au public pour le meilleur et le plus grand bien de la Ville de Besançon.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur DINTROZ, je sais que vous vous intéressez à Victor HUGO depuis longtemps, moi aussi d'ailleurs, je lui reproche souvent d'être resté simplement six semaines et de ne jamais y être revenu étant mort à 83 ans. Mais enfin il faut effectivement, je dis cela à mes futurs collègues de la future assemblée municipale, préparer 2002 de la meilleure façon possible et nous vous donnons un plus, c'est-à-dire un chargé de mission qui sera capable de réunir à la fois les associations, les initiatives dont vous parlez, etc. pour faire de l'année 2002 effectivement pour la Ville de Besançon l'occasion de fêter les 200 ans de Victor HUGO. Et je crois que nous sommes bien d'accord là-dessus, il n'y a pas d'opposition entre nous mais il faut effectivement essayer de faire coïncider toutes les initiatives qui pourront être prises ici ou là, vous en avez quelques-unes de faites, la Ville aussi, le Service Culturel, et nous pensons qu'un chargé de mission pourra faire en sorte que tout cela puisse se retrouver dans un seul élan à la gloire de Victor HUGO. Joseph PINARD veut aussi parler de Victor HUGO ?

M. PINARD : Moi ce qui m'intéresse dans cette maison, ce ne sont pas ses meubles ni la banquette, c'est l'esprit. Et on a dit Victor HUGO et Besançon, Victor HUGO à Besançon. Je souhaite que dans le cadre du bicentenaire, on n'oublie pas que Besançon a été le siège de la grande manifestation nationale de 1952 sur le thème Victor HUGO laïc. J'ai ici un des rares exemplaires de la plaquette qui subsiste de ce temps.

M. LE MAIRE : Cela va intéresser M. DINTROZ, fais attention !

M. PINARD : Et on dit qu'on n'a pas fait beaucoup pour Victor HUGO ! Je suis en train de préparer un article dans lequel j'expliquerai comment au Conseil Général la Droite a tout fait pour qu'il n'y ait pas de statue de Victor HUGO car elle était à fond contre ces personnages impies, révolutionnaires, etc. Et si je m'intéresse directement à Victor HUGO, c'est parce que je lui dois d'être ici. En effet, excusez-moi ce n'est pas une digression parce que pour moi il y a continuité dans la pensée de Victor HUGO, il y a un esprit qui subsiste. Quand il a été décidé de célébrer nationalement Victor HUGO laïc en 1952, il fallait un jeune normalien pour déclamer. J'avais 15 ans, j'étais en seconde, j'ai été choisi.

En 1952 devant un théâtre municipal qui était comble, c'était la première fois que je montais sur les planches, alors la gorge nouée, j'ai attaqué le texte d'une voix faible :

«Je m'étais endormi la nuit près de la grève.

Un vent frais m'éveilla, je sortis de mon rêve.

J'ouvris les yeux, je vis l'étoile du matin.

Elle resplendissait au fond du ciel lointain».

Je vous fais grâce du reste mais j'arrive à la fin parce qu'elle a une connotation progressiste :

«Ô nation, je suis la poésie ardente.

J'ai brillé sur Moïse et j'ai brillé sur Dante.

Le lion océan est amoureux de moi.

J'arrive, levez-vous vertu, courage, foi.

Penseurs, esprits, montez sur la tour sentinelles.

Paupières ouvrez-vous, allumez-vous prunelles.

Terre émeus le sillon, vie éveille le bruit.
Debout vous qui dormez car celui me suit.
Car celui qui m'envoie va voir la première.
C'est l'ange liberté, c'est le géant lumière».

Au théâtre, pas ici, tonnerre d'applaudissements (applaudissements), un peu de griserie et peut-être naissante l'envie de remonter un jour sur la scène pour haranguer la foule.

Ce n'est pas fini car le Maire s'en souvient, à l'école normale nous avons tous un service pour nous rappeler la modestie des fonctions d'instituteur : on devait entretenir les lieux. J'ai comme le Maire bêché le jardin et mon service était de balayer la salle d'étude. Le lendemain de l'affaire Victor HUGO comme j'avais été choisi et que ça s'était bien passé, le directeur réunit tout le monde et dit : à partir d'aujourd'hui, PINARD sera bibliothécaire ! Alors plutôt que de balayer le plancher après l'avoir arrosé, je ferai, grâce à des patins briller le parquet encaustiqué, ce qui fait travailler les jambes mais laisse les mains libres. Je peux donc prendre une revue, un journal, c'est comme cela que j'ai découvert un journal qui s'appelle Le Monde dont je n'ai pas raté un numéro depuis. C'est comme cela que j'ai découvert la revue Esprit. Et puis en relisant un petit peu les notes à ce sujet, je me suis rendu compte qu'un certain Raymond VAUTHIER qui a été ici Premier Adjoint avait prononcé un grand discours dans lequel il avait dit ce jour-là : «la Chambre des Députés est le dernier échelon d'une échelle dont le premier échelon est une école». Eh bien c'est grâce à Victor HUGO que je suis monté sur le premier échelon et que j'ai suivi l'échelle.

M. LE MAIRE : Merci, voilà un chargé de mission tout prêt (rires).

M. PINARD : Mais je veillerai à cette idée de Victor HUGO laïc, je vous l'ai dit, je vous prépare un article sur la façon dont il a été traité à Besançon et dans le Doubs, il faut voir. Les récupérations je veux bien mais quand même !

M. LE MAIRE : Joseph, on va te mettre tout de suite dans le jury pour choisir ce chargé de mission.

M. BONNET : Joseph PINARD nous a rappelé ce qu'il nous avait déjà dit il y a quelque temps sur le vote de la Droite au Conseil Général au XIX^{ème} Siècle. On avait dit que pour des raisons strictement biologiques on n'assumait aucune responsabilité (rires). Par contre j'ai depuis eu l'occasion d'entendre quelqu'un me dire, et Joseph PINARD est meilleur historien que nous tous, qu'il y avait eu quand même des propos aigres doux à l'époque entre PROUDHON et Victor HUGO. C'était déjà les problèmes de la gauche plurielle sans doute et je ne crois pas qu'on ait à récupérer ou pas récupérer Victor HUGO, ce qui nous soucie c'est de faire en sorte que la notoriété de Victor HUGO bénéficie à Besançon avec ses meubles, son esprit. Alors ce qui est déjà fait en terme d'accueil d'écrivain étranger menacé dans son pays correspond sans doute à l'esprit de Victor HUGO et si c'est dans une maison Victor HUGO avec une vitrine qui ressemble un petit peu à un petit musée et puis d'autres choses, pourquoi pas mais je crois que ce n'est pas une question de débat entre la Droite et la Gauche.

M. LE MAIRE : Il n'y avait pas de débat entre la Droite et la Gauche. Seule la Gauche s'était exprimée.

M. JACQUEMIN : Un si grand homme ne peut avoir en effet que bien des facettes à son action, à son caractère. Je rejoins les propos de Pascal BONNET et pour en ajouter aussi, car pour Besançon n'oublions pas que c'est d'abord la dimension du personnage que nous devons exploiter. Au passage, je rappelle aussi la dimension européenne de Victor HUGO qui est tout de même une dimension tout à fait moderne.

Si j'ai pris la parole c'est essentiellement pour vous poser une question parce que la place Victor HUGO qui abrite cette maison de Victor HUGO est tout de même une place difficile. Nous avons en son temps d'ailleurs souhaité que déjà la fontaine soit restaurée. Elle l'a été mais il n'en demeure pas moins vrai qu'étant un peu l'antichambre du parcours qui mène vers la Citadelle, c'est tout de même un des points forts du parcours touristique de Besançon, la place Victor HUGO n'apparaît pas tout à fait bien aménagée au regard de la place qu'elle devrait tenir et notamment à l'occasion de ce bicentenaire. On a vu durant ces dernières années divers aménagements se succéder les uns aux autres mais pourtant je pense que vous n'êtes pas au bout du chemin. Avez-vous tout de même Monsieur le Maire des projets d'aménagement un peu plus convenables pour cette place notamment par rapport non seulement au stationnement mais aussi à la vie du quartier et à la politique touristique qu'il est bon de mener ?

M. LE MAIRE : C'est un peu aussi l'antichambre du RPR (rires). On a refait la statue.

M. JACQUEMIN : Ce ne sont pas des touristes !

M. LE MAIRE : Peut-être que de temps en temps ils ne sont que touristes (rires).

M. DINTROZ : Monsieur le Maire, ce que je souhaitais dire, c'est que l'ouverture de la maison Victor HUGO au public est une vue dans le long terme qui peut être créatrice d'emplois et les rentrées permettront suite aux visites qui ne peuvent être que conséquentes de rendre rapidement ceci j'allais dire autonome financièrement. Ce que je voulais dire à M. PINARD que j'apprécie tout particulièrement depuis très longtemps, et dont j'apprécie aussi beaucoup les talents oratoires qui sentent quand même quelquefois la III^{ème} République mais ce n'est pas grave puisqu'on parle de Victor HUGO, ce que je voulais lui dire c'est que Victor HUGO a tantôt été pour et tantôt contre tout. Cela vaut pour le Roi, contre le Roi, pour l'Empereur, contre l'Empereur, pour la République, contre la République et que bien entendu m'attendant à ce qui allait se dire un jour, j'ai noté précieusement tout ce qu'il pouvait dire sur la Droite comme sur les socialistes et là j'ai à sa disposition un paquet de phrases qui pourront lui montrer à quel point l'homme est universel et qu'il serait j'allais dire dommageable pour nous de vouloir jouer là-dessus plutôt que sur la dimension internationale du personnage. Je crois Monsieur le Maire en vous voyant acquiescer tout à l'heure aux propos de mon collègue JACQUEMIN, que vous êtes tout à fait d'accord sur le fait que ce qui compte c'est la promotion de Besançon et l'utilisation saine et correcte de Victor HUGO.

M. LE MAIRE : Vous avez perçu tout à fait le fond de ma pensée, Monsieur DINTROZ, merci beaucoup.

M. PINARD : Comme M. DINTROZ a parlé deux fois, je demande à parler une deuxième fois. Pour moi, je le répète, c'est l'esprit. Qu'on aménage la place, qu'on garde le bitume, il y en a qui se sont intéressés au bitume par exemple, je trouve cela très intéressant mais je pense à l'esprit et en particulier moi je souhaiterais que la dimension de Victor HUGO favorable à la décentralisation soit mise en valeur parce que, il y a ici, je le sens, une certaine nervosité de la part de ceux qui sont dans cette espèce d'attente

haletante de savoir ce qui va se passer demain soir quant à l'investiture. Alors je voudrais faire appel à un autre écrivain pour que leur insomnie soit un peu moins pénible. Je voudrais faire appel à BALZAC puisqu'il y a là une décision centrale à Paris, je ne sais ni dans quel hôtel, ni dans quelle salle, je voudrais lire d'abord à ceux qui sont pour la parité, une citation, ce que disait une baronne à son cousin Eugène de RASTIGNAC : «à Paris car là-dessus c'est Paris qui décide, le succès est tout, c'est la clé du pouvoir. Si les femmes vous trouvent de l'esprit et du talent, les hommes le croiront. Si vous ne les détrompez pas, vous pourrez alors tout vouloir, vous aurez le pied partout, allez nous autres femmes nous avons aussi nos batailles à livrer». Et puis pour celui qui prétend à l'héritage de celui qui a dit non mais qui fut victime de celui qui a dissous puisque son action a été limitée à un quadriennat, les dernières phrases du Père GORIOT : «RASTIGNAC resté seul fit quelques pas vers le haut du cimetière et vit Paris tortueusement couché le long des deux rives de la Seine où commençaient à briller les lumières. Ses yeux s'attachaient presque avidement sur la colonne de la Place Vendôme et le Dôme des Invalides là où vivait ce beau monde dans lequel il avait voulu pénétrer. Il lança sur cette ruche bourdonnante un regard qui semblait par avance en pomper le miel et dit ces mots grandioses : à nous deux Paris maintenant !». Alors je ne sais pas ce que Paris décidera mais s'il y en a qui dorment mal un peu cette nuit, je souhaite pour les uns qu'ils méditent ce qu'a dit Mme de BEAUSEANT et pour les autres qu'ils méditent Eugène de RASTI- GNAC.

Mme WEINMAN : Je voudrais vous dire très sereinement Monsieur le Maire que j'attends avec impatience le bicentenaire de la naissance des Frères LUMIERE.

M. BONNET : J'ai entendu Joseph PINARD parler de décentralisation, alors justement c'est une question de fond parce qu'on voit à l'heure actuelle à quel point la décentralisation disparaît subrepticement sur le plan fiscal, donc c'est aussi l'occasion de s'en inquiéter et je pense que vous vous en inquiétez tout autant que nous, même si le pouvoir est plus proche de vous. Mais il y a aussi une autre question qui est celle du cumul des mandats et je dois dire que nos parlementaires à droite n'ont peut-être pas été assez courageux là-dessus mais que la gauche finalement a bien reculé et que cette question du cumul on l'observe aujourd'hui puisque nos deux Députés occupés à l'Assemblée ne sont pas là ce soir et un veut être Maire de Besançon, ça me pose question.

M. LE MAIRE : C'est sûr que ça vous pose question, évidemment, figurez-vous à moi aussi (rires) mais en tout cas du cumul on pourra en parler et en reparler. J'ai tout cumulé, je suis bien placé pour le savoir mais je suis contre le cumul, c'est vrai, vous avez raison. Nous en revenons à Victor HUGO donc il n'y a pas d'opposition à ce qu'on ait un chargé de mission qui s'occupe de la question, qui verra M. DINTROZ, M. PINARD et tous les autres pour vous préparer en 2002 quelque chose d'intéressant ?».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Ressources Humaines, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.